

"La France peut créer un demi-géant de l'IA mais seulement sur un marché de niche"

Une étude réalisée par la startup Early Metrics montre que tous les secteurs ne sont pas encore mûrs pour voir émerger des poids lourds de l'intelligence artificielle.

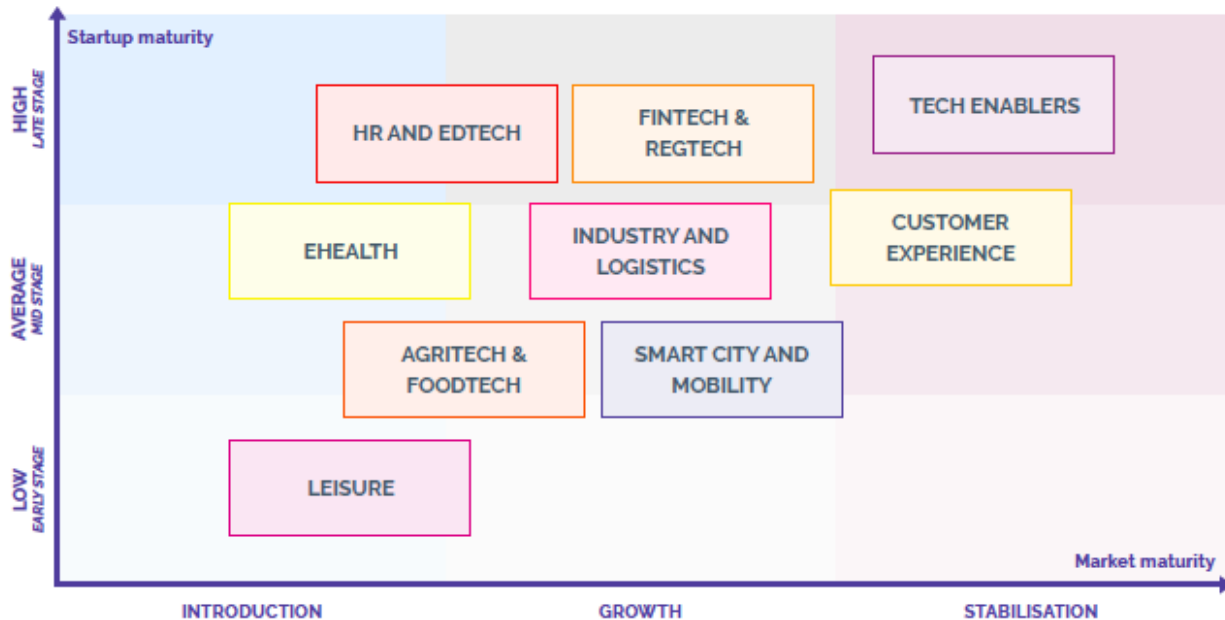
Temps de lecture : minute

23 juin 2021

L'intelligence artificielle est-elle l'arnaque du siècle ? Malgré des débuts chaotiques, les technologies sous-jacentes à l'IA ont beaucoup évolué et de nombreux cas d'usages ont vu le jour. Avec un marché mondial estimé à plus de 93 milliards de dollars cette année et un taux de croissance annuelle de 40% d'ici 2028, l'intelligence artificielle cristallise les espoirs et les appétits des investisseurs, notamment en France. *"L'Hexagone a connu de grosses levées de fonds dans le secteur, comme celle de Shift Technology ; les autorités se penchent sur la question de la réglementation avec une grande attention, le sujet étant devenu régalien ; et nous avons une mobilisation des acteurs du CAC 40 qui veulent créer un mastodonte dans l'IA pour ne pas faire la même erreur qu'avec le search ou l'infrastructure télécoms"* , liste Antoine Baschiera, co-fondateur d'Early Metrics, pour expliquer les forces tricolores dans le domaine.

Mais tous les secteurs ne sont pas sur un même pied d'égalité, comme le révèle une étude de l'entreprise de notation de startups. Sans surprise, les "facilitateurs technologiques" - qui émergent entre deux et cinq ans avant les applications métier - bénéficient à la fois d'une grande maturité de leur marché, qui a déjà connu une première phase de consolidation, et

de startups late stage qui ont permis d'imposer la technologie dans le paysage. Au contraire, le secteur du divertissement (qui inclut le tourisme dans l'étude), est celui qui concentre le plus de difficultés : un marché encore peu mature et des startups loin de concrétiser la disruption tant annoncée - à défaut d'être attendue.



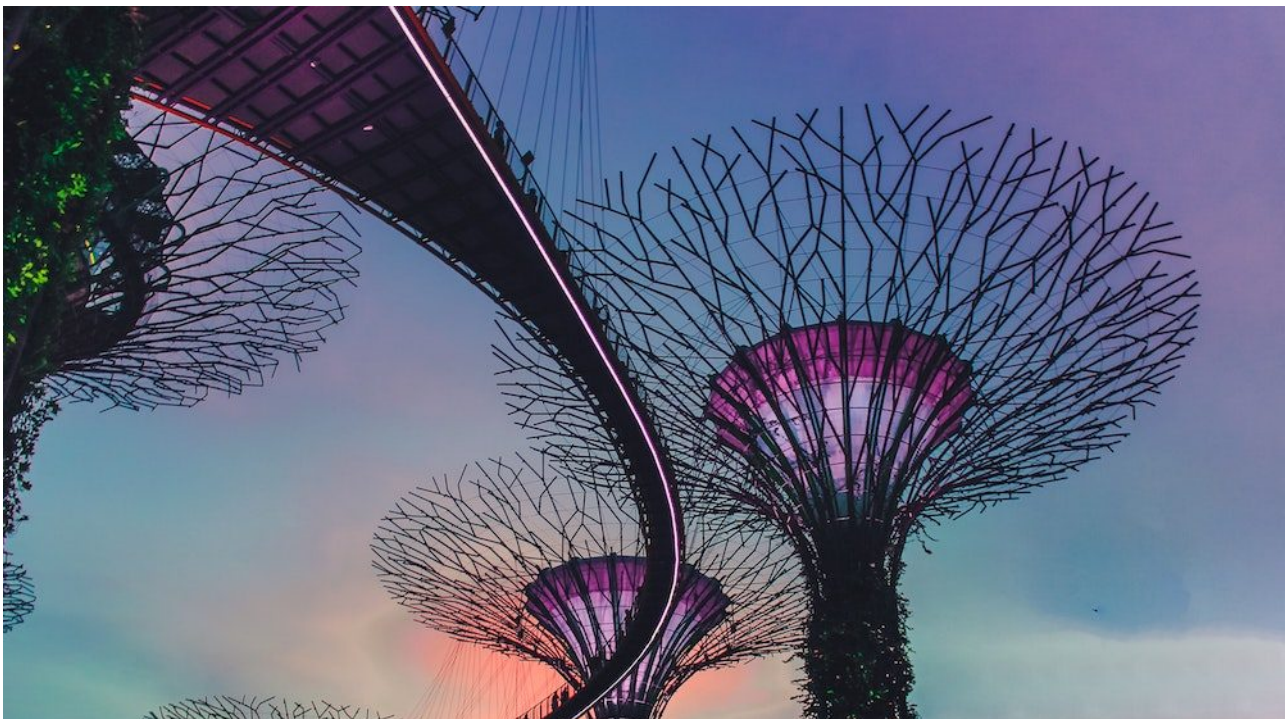
Mais la France a *"un coup à jouer"* dans le secteur de la santé, alors même que celui-ci reste peu structuré malgré des startups de plus en plus matures. *"Le modèle de santé publique à la française est un super bac à sable s'il peut exister une collaboration entre le gouvernement et les entreprises, analyse Antoine Baschiera. Cela permet une centralisation des données de santé, contrairement aux modèles anglo-saxons où les données sont aux mains de X mutuelles ou assureurs privés."*

Des génies des maths mais que des demi-géants

L'occasion de faire émerger un poids lourd tricolore de l'IA ? Peut-être bien. *"Nous pourrions créer des demi-géants, sur des marchés de niche,*

veut croire Antoine Baschiera. *Mais il sera difficile de faire ce que l'on a su faire avec Criteo dans le retargeting, c'est-à-dire créer un géant généraliste.*" La France ne manque pourtant pas de prétendants au titre, avec les Datadog, Dataiku ou Toucan Toco du côté des facilitateurs technologiques. *"Mais il reste le problème de la taille de marché : faire émerger un géant en Europe, qui pèserait ne serait-ce que 50 millions d'euros de chiffre d'affaires, c'est compliqué"* , du fait d'un marché qui n'a d'unique que le nom.

Autre atout de la France dans cette course à l'IA, la qualité de ses ingénieurs et mathématiciens. *"Nous avons historiquement un pôle d'excellence en mathématiques, à la fois grâce aux filières d'excellence que sont les prépas et les grandes écoles mais aussi les universités et leurs laboratoires de recherche"* , souligne Antoine Baschiera. Tous ne deviennent pas entrepreneurs mais on retrouve des talents français dans toutes les scaleups du secteur ainsi que dans certains GAFAs.



À lire aussi

Intelligence artificielle : les atouts sous-estimés de la France

Reste que le cadre réglementaire évolutif, à l'échelle française comme européenne, ne participe pas à sécuriser les étoiles montantes de l'IA. C'est pourtant ce qui permettra de faire passer les applicatifs de l'IA d'anecdotiques à indispensables. *"Les autorités sont très impliquées sur cette question, dont les champs d'application sous-jacents que sont la défense ou le renseignement sont des sujets régaliens. Mais cette implication peut être castratrice ou facilitatrice"* , conclut Antoine Baschiera.

Article écrit par Geraldine Russell